

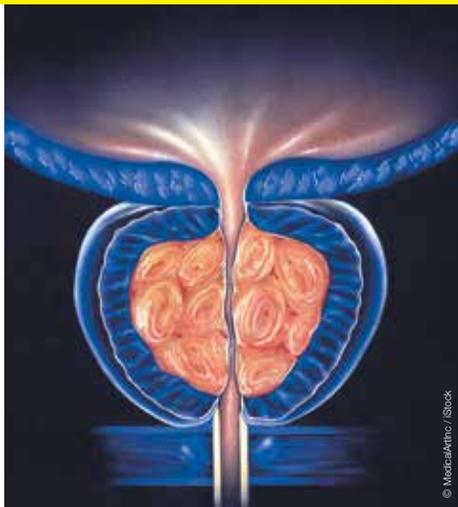
# Hypertrophie bénigne de la prostate

## Le mal de l'âge

✍ Julien Dabjat

### 1 million

C'est le nombre de patients concernés par cette affection très fréquente après 50 ans (source : Amelji).



**B**esoin impérieux ou fausse envie d'uriner, douleur à la miction, fuite, sensation de ne pas avoir totalement vidé sa vessie... c'est essentiellement sous forme urinaire que se manifeste l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP) ou adénome ou encore hyperplasie bénigne de la prostate. Impliquée dans la production des liquides prostatique et séminal, deux composants du sperme, cette petite glande voit son volume augmenter progressivement après 40 ans. Des troubles sexuels, notamment éjaculatoires, sont également associés. L'origine de cette hypertrophie reste floue mais un changement hormonal lié à l'âge est fortement suspecté. Au-delà du tableau clinique et d'un interrogatoire du patient, le diagnostic de l'adénome de la prostate passe par un examen physique qui comprend une palpation abdominale à la recherche d'un globe vésical ainsi qu'un toucher rectal. Ce dernier permet à la fois d'évaluer le volume prostatique et d'établir un diagnostic différentiel avec le cancer de la prostate et la prostatite.

### Un mal bénin mais pas sans complications

En augmentant son volume, la prostate comprime l'urètre qui la traverse, ce qui gêne la vidange de la vessie, et induit une rétention d'urine qui peut être source de nombreuses complications, comme une cystite, une prostatite ou encore la constitution de calculs vésicaux. Ces derniers peuvent conduire à une obturation complète de l'urètre et entraîner une rétention aiguë d'urine. Cet accident extrêmement douloureux se caractérise par une impossibilité d'uriner et nécessite une prise en charge en urgence. Par ailleurs, une rétention chronique d'urine provoquera chez le patient une augmentation de la fréquence des mictions ainsi qu'une incontinence par regorgement due à l'augmentation de la pression dans la vessie. Ces complications peuvent également avoir un retentissement sur les reins et provoquer une insuffisance rénale chronique obstructive, faute de prise en charge. L'HBP peut rester silencieuse toute une vie ou modérée, avec des troubles mineurs bien supportés. Seulement, l'absence de traitement en présence de signes cliniques l'aggrave inexorablement avec le temps et conduit à des complications.

### De nombreuses molécules disponibles

Si les symptômes induisent une altération trop importante de la qualité de vie, le patient peut souhaiter un traitement symptomatique. Parmi les médicaments indiqués dans l'hypertrophie bénigne de la prostate, les  $\alpha$ -bloquants (alfuzosine, tamsulosine, silodosone...) détendent les muscles de l'urètre, de la vessie et de la prostate et ont l'avantage d'avoir une action particulièrement rapide, les deux tiers des progrès étant atteints dès les premières semaines. L'amélioration maximale est quant à elle observée au cours du troisième mois. Les principaux effets secondaires sont cardiovasculaires

(hypotension orthostatique, céphalées, vertiges) et sexuels (éjaculation rétrograde). De plus, tous les  $\alpha$ -bloquants provoquent le syndrome de l'« iris mou » avec un risque de déchirure iridienne lors d'une intervention de la cataracte. Il convient donc de prévenir les patients avant une consultation ophtalmique. Les inhibiteurs de la 5- $\alpha$ -réductase sont représentés par deux molécules, finastéride et dutastéride, et permettent de limiter l'augmentation de la taille de la prostate. Leur action est plus progressive, l'effet maximal n'est observé qu'au bout de 6 mois, mais ne se détériore pas sur le long terme. Une gynécomastie, des effets secondaires sexuels (troubles de la libido et de l'érection) et psychiatriques (dépression, changements d'humeur et idées suicidaires) sont recensés dans certains cas. Concernant ces derniers, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a récemment demandé une modification des documents d'information (notice et RCP) de toutes les spécialités à base de finastéride (aux dosages de 1 et 5 mg) afin d'avertir les professionnels de santé et les patients. Ces deux familles thérapeutiques sont associées dans une même spécialité : le Combodart (tamsulosine et dutastéride). Cette association est envisagée en remplacement de la prise séparée des deux molécules. Par ailleurs, le Cialis, inhibiteur de la phosphodiesterase 5 indiqué dans le dysfonctionnement érectile, a obtenu une indication dans le traitement des symptômes de l'adénome de la prostate.

### Que penser de la phytothérapie ?

Plusieurs médicaments de phytothérapie peuvent contribuer à soulager les troubles de l'hyperplasie de la prostate tels que le Permixon (à base de *Serenoa repens*, extrait des baies du palmier de Floride) et le Tadénan (à base de *Pygeum africanum*, extrait de l'écorce du prunier d'Afrique). Malgré leur excellente tolérance, l'efficacité de ces médicaments reste discutée, et leur mode d'action

est toujours méconnu. Disponibles sans ordonnance, ces médicaments ne doivent pas être pris lorsqu'un diagnostic d'adénome de la prostate n'a pas été établi. Alternative : un traitement chirurgical peut être envisagé en fonction des complications et du risque évolutif de la maladie ou d'une éventuelle résistance aux traitements. La gêne ressentie par le patient et l'importance des symptômes peuvent également orienter vers une intervention.

## Peu de moyens de prévention

Il est impossible de prévenir l'hypertrophie bénigne de la prostate, mais certains conseils permettent de limiter l'inconfort de cette maladie. Il est par exemple conseillé de ne pas trop se retenir d'uriner, de ne pas boire trop d'eau après 19 heures, d'éviter les plats épicés et salés, ainsi que les boissons riches en caféine et en théine afin de ne pas trop stimuler la diurèse. L'exercice musculaire est également encouragé, à condition qu'il ne bouscule pas trop la vessie. Par exemple, équitation et VTT sont déconseillés. ●

## MOVEMBER : LE MOIS DE LA MOUSTACHE



En novembre, la prostate est à l'honneur. Sans aucun lien avec l'hyperplasie si ce n'est qu'il concerne la même glande, le cancer de la prostate est le cancer le plus répandu chez les hommes en France. **Afin de sensibiliser l'opinion publique à leurs problèmes de santé, la Movember Foundation les invite à ne pas se raser la moustache tout au long du mois de novembre à l'occasion du « Movember » (contraction des mots moustache et novembre).** L'objectif étant de rassembler un maximum de fonds pour financer la recherche contre cette maladie. Le cancer des testicules et les problèmes de santé mentale sont également ciblés par l'association caritative. Plusieurs pharmaciens et préparateurs suivent le mouvement, arborant fausses et vraies moustaches pour l'occasion. Plus d'informations et inscriptions sur **Movember.com**.

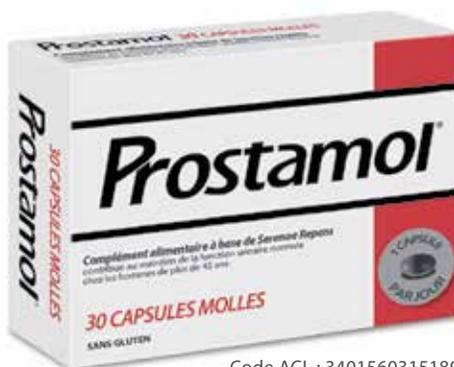
**NOUVEAU**

## Troubles urinaires masculins

# Prostamol®

Complément alimentaire à base d'extraits de *Serenoa repens* qui contribue au maintien de la fonction urinaire normale chez les hommes de plus de 45 ans.

- Une réponse 100% naturelle à base d'extraits de *Serenoa repens*
- Hautement dosé\*
- Efficacité du *Serenoa repens* largement étudiée<sup>(1)</sup>



Code ACL : 3401560315189

Capsules molles

1 capsule par jour

En pratique  
Cure de 3 mois

Pour plus d'informations :

**0 800 85 67 67**

Service & appel  
gratuits

ou **www.emenarini.fr**

Du lundi au jeudi de 9h à 17h30. Le vendredi de 9h à 17h

\* Chaque capsule de PROSTAMOL® contient 320 mg d'extraits de *Serenoa repens*

Complément alimentaire réservé à l'homme adulte. Il ne doit pas être utilisé comme substitut d'un régime alimentaire varié, équilibré et d'un mode de vie sain. Un diagnostic de certitude préalable est nécessaire afin d'éviter le risque de laisser passer d'autres pathologies prostatiques et de retarder leur prise en charge. Bien lire l'étui avant utilisation.

(1) Aliaev luG. et al. The results of the 10-year study of efficacy and safety of *Serenoa repens* extract in patients at risks of progression of benign prostatic hyperplasia. Urologia. 2013; (4): 32-6.

FR2PRO02909/17 – Document établi en 07/17

